

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6425**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle HOTELLERIE ET TOURISME spécialité Management des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Président de l'université de Rouen, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Recteur de l'académie, Président de l'université de Rouen

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce des responsabilités dans le cadre d'une fonction ou d'un service fonctionnel. Il organise et développe l'activité de son unité en relation avec la direction générale.

Il participe à la définition des orientations stratégiques et à la fixation des objectifs.

Il analyse et évalue les différentes composantes du marché et des domaines de gestion (organisation, finances et contrôle de gestion, ressources humaines, achats et production) et veille à l'atteinte des résultats par des procédures ou la conduite de projets et par un management adaptés et proposer des changements d'orientation en vue de l'amélioration de la performance économique.

Il doit aussi :

- Anticiper les évolutions et structurer l'organisation humaine ; recruter, évaluer et motiver le personnel.
- Remplacer ponctuellement la direction générale.

Capacités attestées : Assurer le pilotage, l'exploitation et l'encadrement d'un ou plusieurs établissements :

- Management d'équipe (recrutement du personnel, encadrement des équipes spécifiques (cuisine, bar, restaurant, étages, accueil...)
- Gestion et organisation de l'établissement (matières premières, matériel, négociation avec les fournisseurs et prestataires extérieurs)
- Négociation commerciale (démarchage et réception des clients potentiels, en vue d'organiser des prestations de banquets, séminaires, congrès...soit directement, soit auprès des partenaires commerciaux, agences de voyages, voyagistes...)
- Mise en place et suivi de la politique de qualité des établissements, en matière d'hygiène, de sécurité, de respect des standards propres au groupe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : Hôtellerie, restauration, structures d'hébergement (centre de vacances, résidences hôtelières)

Type d'emplois accessibles : - Manager en hôtellerie : gouvernante générale, responsable stewarding, responsable hébergement, responsable de centrale de réservations

- Manager en production : responsable d'une unité de production, responsable de la restauration
- Manager en commercialisation : responsable commercial, responsable de développement
- Manager en ressources humaines : responsable de site, responsable emploi-formation, assistant du directeur des ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1703 : Réception en hôtellerie

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1503 : Management du personnel d'étage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- UE 0 Harmonisation des parcours de formation (100h - 3 ECTS) - UE 1 Management des ressources humaines(100h - 10 ECTS)
- UE 2 Management juridique et financier(80h - 10 ECTS)
- UE 3 Management commercial(60h - 8 ECTS)
- UE 4 Management de la qualité(60h - 5 ECTS)
- UE 5 Management de la communication(60h - 6 ECTS)
- UE 6 Management de projet (150h - 6 ECTS)
- UE 7 Mise en situation professionnelle(16 semaines - 12 ECTS)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Le UE capitalisables sont de fait définitivement acquises.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X		Équipe pédagogique
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Universitaires et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Rouen à délivrer des diplômes nationaux. A compter de l'année 2008-2009, l'établissement est habilité à délivrer la LP Management des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT d'Evreux

Historique de la certification :